



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 19 février 2019

Un remède aux maux hospitaliers récurrents de notre canton

Les Verts se félicitent de l'adoption par le Grand Conseil, ce mardi 19 février, du projet de Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE). Ils ont accordé leur soutien total et unanime à cette loi, pour laquelle ils n'ont déposé aucun amendement.

Le projet de Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE) adopté aujourd'hui par le Grand Conseil préserve l'essentiel. En effet, à travers cette loi, le canton garde un contrôle satisfaisant sur le RHNE, tout en augmentant son contrôle financier sur les activités de l'hôpital. Le RHNE demeure une structure de droit public, mais encouragé à conclure ponctuellement des partenariats avec d'autres structures, publiques ou privées, de façon plus souple.

De même, la loi entérine les mesures positives prises par le HNE, de sa propre initiative ces dernières années et qui concernent aussi bien la gouvernance de la structure que l'organisation des soins. Patrick Herrmann, président des Verts neuchâtelois, a insisté devant le Grand Conseil sur le rôle de premier plan que le RHNE devait jouer dans la région, en rappelant qu'un hôpital était bien plus qu'une simple institution de soins. La gouvernance « en réseau » adoptée par la loi constitue en outre un point positif dans la synchronisation des structures du haut et du bas du canton.

Autre point positif, et qui devrait contribuer à la résolution des problématiques en jeu, une large part des revendications des médecins et des cadres de HNE a été intégrée dans la loi. Aussi, tous les ingrédients sont aujourd'hui réunis pour que le RHNE puisse fonctionner dans un état d'esprit constructif, respectueux du résultat de l'initiative populaire et des besoins de la population. La loi adoptée se montre équilibrée sur le plan financier: Les investissements nécessaires pour redonner des moyens au RHNE seront offerts par le canton.

Les Verts neuchâtelois suivront avec attention la mise en œuvre de ce texte équilibré, attendu depuis longtemps par la population de notre canton.

CONTACTS

Patrick HERRMANN, président des Verts neuchâtelois

patrick.herrmann.gc@ne.ch, tél. mobile : 079 320 16 28

Fabien FIVAZ, président du groupe PVS

Fabien.Fivaz.CG@ne.ch, tél. mobile : 078 740 06 51

LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch